

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-467/SG/IAM portant licenciement par mesure disciplinaire de deux gardes territoriaux.

n° 74-467/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

11 mars 1974

Numéro JO

n° 6 du 25/03/1974

Date du numéro

25 mars 1974

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Le garde de 2° classe Ismaël Ali Itireh, mle 1 339 du peloton de Police portuaire est licencié par mesure disciplinaire pour compter du lendemain de la notification de la présente décision P.B. n° 168. Art. 2— Le garde de 2° classe Mohamed Asso Ibrahim mile 1360, du peloton de Police portuaire est licencié par mesure disciplinaire pour compter du lendemain de la notification de la présente décision P.B. n° 79. Art. 3.— Ils seront rayés des contrôles le même jour. Ils recevront le certificat de libération.